
APPEL DE CANDIDATURES 13^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS

Grand-Métis, Québec, Canada, le 13 septembre 2011. Le **Festival international de jardins** lance un appel de candidatures en vue de sélectionner les concepteurs qui seront invités à réaliser les nouveaux jardins éphémères dans le cadre de sa 13^e édition, qui aura lieu du 22 juin au 7 octobre 2012, sur le site des Jardins de Métis en Gaspésie, au Québec. Le Festival encourage les participants à former des équipes pluridisciplinaires dans le but de favoriser une approche du design ouverte et transversale. Aucune thématique n'est imposée pour cette édition. Cet appel de candidatures est ouvert :

- **aux créateurs canadiens;**
- **aux créateurs internationaux;**
- **aux équipes multinationales et/ou pluridisciplinaires constituées au moins d'un architecte paysagiste** accompagné par exemple, d'un architecte, d'un designer, d'un artiste, d'un ingénieur, d'un scientifique, d'un botaniste, etc.

Pour tout connaître de cet appel de candidatures, visitez le www.festivalinternationaldejardins.ca.

Date limite de réception des candidatures

La date limite pour expédier électroniquement votre dossier de candidature est le **VENDREDI 11 NOVEMBRE 2011, 17 h 00 HNE**. Nous ne considérerons pas les candidatures transmises après cette date.

Informations complémentaires : **Alexander Reford**

Directeur
Jardins de Métis / Festival international de jardins
200, route 132, Grand-Métis (Québec) CANADA G0J 1Z0
Courriel : alexander.reford@jardinsdemetis.com

Festival international de jardins : forum d'innovation et laboratoire d'expérimentation

Le Festival international de jardins est reconnu comme la plus importante manifestation de ce genre en Amérique du Nord et l'un des principaux festivals de jardins à l'échelle mondiale. Depuis 2000, des centaines de milliers de personnes ont découvert plus de cent jardins contemporains et éphémères conçus par des créateurs en provenance d'une quinzaine de pays. Le Festival est reconnu comme étant un forum d'innovation et un laboratoire d'expérimentation en art des jardins. Il est un rendez-vous annuel incontournable pour tous les amateurs de jardins contemporains, mais aussi pour tous les concepteurs impliqués dans une réflexion sur le renouvellement de cet art. Le Festival est un lieu d'inspiration et de ressourcement aussi bien pour le public que pour les artistes et concepteurs.

Ainsi, le Festival encourage les participants à explorer le jardin dans toutes ses dimensions en partant de la réalité du lieu (territoire et contexte) pour créer une diversité d'expériences sensorielles, émotives et intellectuelles pour les visiteurs. Il s'intéresse au jardin comme espace d'intervention et thème de réflexion, sans négliger ses aspects botaniques et horticoles. Il conçoit le jardin comme un lieu multisensoriel et encourage les concepteurs à se pencher sur l'expérience du visiteur, en provoquant l'interaction, la participation, les échanges et les réflexions.

Le Festival se veut aussi un lieu de partage d'idées et de positionnement critique face à l'art des jardins. Il souhaite offrir à un large public une richesse de points de vue sur l'art des jardins contemporains. Cet événement international cherche également à stimuler de nouvelles créations en permettant la présentation de projets éphémères qui réinterrogeront le jardin dans son historicité ou sa contemporanéité et permettront aux visiteurs de vivre des expériences sensorielles inédites.

En plus des concepteurs sélectionnés suite aux appels de candidatures internationaux, d'autres concepteurs sont invités à participer au Festival. Le Festival a récemment proposé des éditions spéciales mettant en vedette une ville invitée : Berlin en 2010 et New York en 2011. La ville invitée pour l'année 2012 sera Londres, en Angleterre. Cela n'empêche aucunement les concepteurs de ces villes à soumettre un projet.

Site du Festival

Présenté à Grand-Métis dans la région de la Gaspésie au Québec (Canada), le Festival se déroule sur un site de 10 hectares adjacent aux Jardins de Métis créés par Elsie Reford, entre 1926 et 1958. En 2012, les Jardins de Métis souligneront le 50^e anniversaire de leur ouverture au public. Des événements spéciaux, des célébrations et des expositions compléteront notre programmation.

Le site du Festival est bordé au nord par l'immense fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par un boisé de feuillus (peupliers faux-tremble) et à l'est par un grand champ et une forêt boréale principalement composée de conifères. L'ensemble s'articule selon deux axes perpendiculaires. L'axe nord-sud est constitué d'un alignement de terrains de dimensions identiques (10m x 20m). Ces parcelles ensoleillées et ouvertes possèdent une entrée/sortie à l'ouest et/ou à l'est. Elles sont séparées entre elles par un filtre végétal planté d'un mélange de bouleaux, d'érables, de frênes, de tilleuls et de plantes tapissantes.

L'axe ouest-est consiste en une série de chambres vertes de tailles variables et de configurations irrégulières (entre 150 m² et 250 m²). Encadrées principalement de conifères (épinettes blanches) et/ou de feuillus (peupliers faux-tremble), ces chambres sont moins ensoleillées que les parcelles situées sur la plaque. Par ailleurs, elles disposent d'une seule entrée/sortie (côté allée) et offrent de magnifiques vues sur le fleuve ou la forêt.

Les sols sont argileux et la nappe phréatique est située à 1,5 mètre de profondeur. Les candidats doivent en tenir compte dans leur conception. Les excavations importantes devraient être évitées. Tous les sites sont utilisés depuis 10 ans ou plus. Ils ont été amendés et possèdent un système de drainage souterrain. Tous les sites ont accès à de l'eau et à de l'électricité. Une connexion Internet sans fil (Wi-Fi) est disponible sur le site et a déjà été utilisée dans différents projets.

Les conditions climatiques estivales à Grand-Métis sont modérées, avec des températures variant entre 15°C et 25°C, de juin à octobre. La plupart des vivaces vivent bien dans ce climat (zone de rusticité 4b). Presque toutes les plantes annuelles et même certains végétaux exotiques (agapanthes, plumbago, etc.) peuvent être utilisés durant la période estivale. La [carte des zones de rusticité des plantes](#) montre les zones du Canada qui sont les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, d'après les conditions climatiques moyennes de chaque région.

Nous effectuons les plantations en serre dès les mois de février/mars. La mise en terre des végétaux sur le site a lieu au début juin. Il faut donc envisager pour les jardins des espèces ayant déjà une certaine maturité et/ou une croissance rapide pour escompter une belle floraison durant la période d'exposition du jardin.

Certains jardins du Festival peuvent être présentés pendant plus d'un été. Les concepteurs sont invités à proposer des stratégies qui permettront une évolution de leur jardin, soit par les plantations, soit par des transformations structurelles. Ce ne sont pas tous les jardins qui sont présentés plus d'une année.

Processus de sélection

Les concepteurs seront sélectionnés par un jury selon les critères suivants :

- Le positionnement ou l'assise critique de l'intention face aux champs de la connaissance et de la pratique du jardin;
- L'apport contributif de l'approche au domaine de l'art du jardin et à son renouvellement;
- L'originalité, la cohérence et la clarté de la démarche créatrice;
- La qualité de leur pratique professionnelle et la reconnaissance de l'excellence de leurs travaux.

Les jardins retenus seront dévoilés le lundi 5 décembre 2011 sur le site internet du Festival (www.festivalinternationaldejardins.ca).

Encadrement et construction des projets

La conception et la construction des jardins temporaires seront supervisés par l'équipe du Festival. Un contremaître expérimenté (François Leblanc) et l'horticulteur du Festival (Jean-Yves Roy) superviseront la construction et la plantation de chaque jardin. La construction des jardins débutera en mai 2012. L'entretien des jardins sera assuré par l'équipe du Festival après l'inauguration.

Les concepteurs devront être sur place pour aider à la construction de leur jardin pendant la semaine précédant l'ouverture du Festival, soit du 16 au 23 juin 2012.

Les concepteurs retenus s'engagent à participer au processus de réalisation des jardins selon l'échéancier établi par le Festival.

Budget et honoraires

Le budget alloué pour la réalisation de chaque jardin est de **25 000 \$ (CAN)**. Cette somme sera répartie comme suit :

- **5 000 \$** en honoraires pour les concepteurs (payable en deux versements);
- Jusqu'à **10 000 \$** pour l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation du jardin (incluant, au besoin, les honoraires des spécialistes). Ce montant est géré conjointement par le Festival et les concepteurs;
- Jusqu'à **10 000 \$** pour les coûts de main-d'œuvre reliés à la construction du jardin. Ce montant est non transférable.

Jusqu'à **2 000 \$** seront aussi disponibles pour couvrir les frais de déplacement et de repas. Les concepteurs seront hébergés dans les environs de Métis-sur-Mer, aux frais du Festival, pendant la période de parachèvement des jardins et jusqu'à la rencontre prévue entre les concepteurs et le public, soit du 16 au 23 juin 2012.

Les concepteurs sont invités à solliciter des dons et des commandites pour la réalisation de leur jardin (frais de voyages, matériel imprimé, fournitures, etc.). Le Festival offre une gamme de visibilité aux donateurs et commanditaires en fonction de l'importance de leur contribution.

Présentation des candidatures

Le dossier de candidature (en français ou en anglais) doit nous être envoyé de façon électronique sous la forme de 3 fichiers :

- A. 1 fichier PDF identifiant l'ÉQUIPE (maximum 10 meg.);
- B. 1 fichier PDF présentant le PROJET et restant anonyme (maximum 10 meg.);
- C. 1 image JPG présentant le PROJET.

A. 1 fichier PDF (maximum 10 meg.) identifiant l'ÉQUIPE et contenant dans l'ordre :

- Une page de présentation 11" x 17" ou A3 avec :
 - Titre du projet;
 - Nom de l'équipe;
 - Noms de tous les membres de l'équipe avec leur titre (architecte, paysagiste, etc.);
 - L'adresse URL des sites internet des membres de l'équipe;
 - Ville et pays de résidence de l'équipe;
 - Courte présentation de l'équipe (80 mots);
 - Réponse à la question suivante (70 mots) : Selon vous, de quelle manière votre projet contribue au renouvellement de l'art du jardin?
- Une planche 11" x 17" ou A3 présentant jusqu'à trois projets récents de l'équipe et/ou des concepteurs.
- Le curriculum vitæ des concepteurs (maximum de 2 pages par personne).
- Le nom du répondant de l'équipe avec coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel, site internet).

N. B. : Merci de ne pas écraser vos éléments textes en bitmap pour l'ensemble du document PDF.

B. 1 fichier PDF (maximum 10 meg., 300 dpi et mode RVB) présentant le PROJET de manière anonyme et contenant dans l'ordre :

- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - Texte de 180 mots qui décrit le concept du jardin et présente l'expérience offerte au visiteur;
 - Plan du jardin (échelle minimum de 1/100);
 - Liste des végétaux envisagés.
- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - 2 vues ou élévations (échelle au choix);
 - 1 perspective, croquis réaliste ou rendu, montrant le jardin dans son entier.

N. B. : Merci de ne pas écraser vos éléments textes en bitmap pour l'ensemble du document PDF.

C. 1 image JPG présentant le PROJET :

- Une vue principale du projet, en format JPG, d'une taille maximale de 3000 x 4500 pixels.

Inscription des candidatures

Vous devez d'abord vous inscrire à cet appel de candidatures avant de pouvoir transmettre votre dossier, ce qui ne prendra quelques minutes.

Pour vous inscrire et transmettre votre candidature, visitez le www.festivalinternationaldejardins.ca.

La date limite pour recevoir électroniquement les candidatures est le **VENDREDI 11 NOVEMBRE 2011, 17 h 00 HNE.**

Veillez prendre note que les dossiers soumis pourront être présentés dans le cadre d'une exposition virtuelle. En prenant part au présent appel de projets, les candidats autorisent le Festival international de jardins à rendre publiques, exposer et diffuser leurs propositions. Les projets soumis pour les éditions 2010 et 2011 du Festival sont présentés sur le site internet du Festival, dans la section « Appels de projets ».

Échéancier

2011

- 13 septembre** Lancement de l'appel de candidatures
- 11 novembre** Date limite pour transmettre les dossiers de candidature
- 5 décembre** Divulgation des projets retenus

2012

- 1^{er} février** Date limite pour la remise des esquisses préliminaires
- 1^{er} mars** Date limite pour la remise des plans et devis de réalisation, conformément aux commentaires et recommandations du comité de direction artistique et technique du Festival
- 15 mars** Approbation finale des plans et devis de réalisation
- 15 mars au 4 mai** Période de demandes de soumission, d'achats de matériaux et de préparation des plantes par l'équipe du Festival en collaboration avec les concepteurs
- 7 mai** Début des travaux de construction des jardins éphémères par l'équipe du Festival
- 16 au 23 juin** Période de parachèvement des travaux de construction des jardins éphémères, en présence des concepteurs et rencontre avec les médias
- 22 juin** Inauguration officielle du 13^e Festival international de jardins
- 23 juin** Ouverture du Festival au public
- 23 juin** Rencontre des concepteurs avec le public
- 7 octobre** Clôture du Festival

Cet échéancier peut être sujet à modifications sans préavis.

Le Festival international de jardins se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel de candidatures.

